

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 70057 Numéro SIREN : 502 296 502 Nom ou dénomination : A.M.F

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009422

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009422**
n° de gestion : **2008B70057**
n° SIREN : **502 296 502 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 04/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.M.F - Société par actions simplifiée
18 lotissement de la Roubine 26130 Saint-paul-trois-chateaux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



798548

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles				30 950.93	30 950.93	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 868 620.00		1 868 620.00	1 868 500.00	120.00	0.01
	Créances rattachées à des participations	1 453 219.51		1 453 219.51	774 423.67	678 795.84	87.65
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	635.00		635.00	635.00		
	Total II	3 322 474.51		3 322 474.51	2 674 509.60	647 964.91	24.23
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	17 520.09		17 520.09	19 476.55	1 956.46	10.05
	Autres créances	1 630 000.00		1 630 000.00	1 930 144.64	300 144.64	15.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	112 313.75		112 313.75	400 897.35	288 583.60	71.98
TOTAL GÉNÉRAL	Disponibilités	50 708.21		50 708.21	40 604.08	10 104.13	24.88
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 810 542.05		1 810 542.05	2 391 122.62	580 580.57	24.28
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 133 016.56		5 133 016.56	5 065 632.22	67 384.34	1.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500.00		12 500.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 250.00		1 250.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	878 424.23		878 424.23			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 160 543.58		4 150 265.09		10 278.49	0.25
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	64 627.26		10 278.49		54 348.77	528.76
FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 117 345.07		5 052 717.81		64 627.26	1.28
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	888.87		1 722.42		833.55	48.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 356.62		619.01		1 737.61	280.71
	Dettes fiscales et sociales	12 426.00		10 572.98		1 853.02	17.53
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	15 671.49		12 914.41		2 757.08	21.35
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 133 016.56		5 065 632.22		67 384.34	1.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 671.49 12 914.41

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				32 013.86		32 013.86	100.00
Autres produits			198.34			198.34	
Total des Produits d'exploitation (I)			198.34	32 013.86		31 815.52	99.38
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 078.72	30 783.28		16 704.56	54.27
Impôts, taxes et versements assimilés			193.00	10 859.52		10 666.52	98.22
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			63.73	15 567.42		15 503.69	99.59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 204.16	1 469.95		2 734.21	186.01
Total des Charges d'exploitation (II)			18 539.61	58 680.17		40 140.56	68.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 341.27	26 666.31		8 325.04	31.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 800.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 720.73	43 432.80	287.93	16.78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	50 720.73	43 432.80	287.93	16.78
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
Résultat financier (V-VI)	50 720.73	43 432.80	287.93	16.78
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 379.46	16 766.49	612.97	93.12
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	81 000.00		81 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	81 000.00		81 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 800.00	1 635.00	165.00	10.09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 887.20		30 887.20	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	32 687.20	1 635.00	31 052.20	NS
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	48 312.80	1 635.00	49 947.80	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 065.00	4 853.00	11 212.00	231.03
Total des produits (I+III+V+VII)	131 919.07	75 446.66	56 472.41	74.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	67 291.81	65 168.17	2 123.64	3.26
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	64 627.26	10 278.49	54 348.77	528.76

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation dans SCI VANABE. Aucun fait caractéristique au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
MR MANOLIU ANDREI	10.0000	1 200			1 200
MME MANOLIU MARIE FRANCE	10.0000	50			50

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	12 189
Total	12 189

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 920
Total	1 920

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 920
Total	1 920

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

[illegible]

COMPTES ANNUELS

SAS AMF

18 LOT DE LA ROUBINE

26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

EXERCICE

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme à l'original


A.M.F
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 500 euros
Siège social : 18 Lotissement de la Roubine, 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
502 296 502 RCS ROMANS SUR ISERE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2019

L'an 2019,
Le 14 juin,
A 9 heures,

Les associés de la société A.M.F se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 18 Lotissement de la Roubine 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Andréi MANOLIU, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Olivier MILLET, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1250 actions sur les 1250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 64 627 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 627 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 225 171 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les frais généraux versés, sur justificatifs, au gérant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, se sont élevés à la somme de 1 892 € de frais de voyage et de déplacements.

L'assemblée générale décide donc la reconduction du droit au remboursement, sur justificatifs, de ses frais de déplacements et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Andréi MANOLIU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Andrei Manoliu', written in a cursive style.

A.M.F
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 500 euros
Siège social : 18 Lotissement de la Roubine, 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
502 296 502 RCS ROMANS SUR ISERE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, nous avons réalisé un chiffre d'affaire net nul, comme l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 18 539 €, contre 58 680 € l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société va continuer à gérer les fonds reçus de la cession de nos participations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Depuis 2015, nous détenons l'intégralité de la Société ALIENOR Ldt, sise à l'Île Maurice. L'activité de cette société consiste en la location du bien immobilier qu'elle possède. Elle a réalisé un bénéfice de 57 791 €.

Prises de participation

Au cours de l'exercice écoulé notre société, il y a eu pris la participation le 28/05/2019 dans la SCI VANABE 10% du capital pour 120 euros.

Prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pris le contrôle d'aucune société.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2018 par date d'échéance								
	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Total	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
*Dettes à échoir	437						437	
**Dettes échues		619,01						619,01
Montant total TTC	437	619,01					437	619,01

* dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

**dettes dont le terme est antérieur à la clôture

Tableau du solde des créances clients au 31/12/2018 par date d'échéance								
	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Total	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Créances à échoir					17 520		17 520	
Créances échues		10 602,46		1 956,46		6 917,63		19 476,55
Montant total TTC		10 602,46		1 956,46	17 520	6 917,63	17 520	19 476,55

* créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

**créances dont le terme est antérieur à la clôture

RÉSULTATS - AFFECTATION

Bilan

A l'actif

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 3 322 475 €, les amortissements et provisions sont nuls, contre un montant net pour l'exercice précédent de 2 674 510 €
- Les créances et disponibilités nettes sont de 1 810 542 €, contre 2 391 122 € pour l'exercice précédent.

Au passif

- Les capitaux propres s'élèvent à 5 117 345 € contre 5 052 717 € pour l'exercice précédent.
- Les emprunts et dettes ressortent à 15 671 €, contre 12 914 € pour l'exercice précédent.

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros comme l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 198 euros contre 32 013 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99,38%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 078 euros contre 30 783 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,27%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 193 euros contre 10 859 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -98,22%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 63 euros contre 15 567 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99,60%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 204 euros contre 1 469 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 186,18%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 18 539 euros contre 58 680 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -68,41%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -18 341 euros contre -26 666 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 31,22%.

Compte tenu d'un résultat financier de 50 720 euros (43 432 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 32 379 euros contre 16 766 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 93,13%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 48 312 euros contre -1 635 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 16 065 euros contre 4 853 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 64 627 euros contre un bénéfice de 10 278 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation significative.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 133 016 euros contre 5 065 632 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,33%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 64 627 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 627 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	4 160 544 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	4 225 171 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 225 171 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 117 345 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
Le 31 mai 2019

Andréi MANOLIU
Président

